



Litige avec mon employeur

Par **laurenceG**, le **19/02/2015 à 14:11**

Bonjour,

J'ai tous les ans un entretien de fin d'année avec mon supérieur hiérarchique, en 2013, ce dernier ne m'a pas remis le document complété par ses soins suite à notre entretien et je ne l'ai donc pas signé. Suite à différentes demandes je le récupère il y a quelques jours mais il y a un gros problème: ses annotations ne sont pas du tout celles qui avaient été abordées en 2013, ses remarques sont très négatives, et surtout des objectifs viennent d'être ajoutés alors que je n'avais aucun objectif pour 2014 même par oral, ces objectifs sont plus importants que ce que j'ai réalisé (3,8 millions fixés pour 3,3 millions réalisés), on me demande de signer rapidement le document alors que remis 1 an après l'entretien et "falsifié", que me conseillez vous?

Je vous remercie pour vos réponses.

Par **moisse**, le **19/02/2015 à 17:00**

Bonsoir,

De ne pas signer.

Il n'y a pas de falsification, auquel cas votre accusation devra être étayée car c'est une qualification pénale.

Il y a un mauvais report des propos tenus, lesquels sont selon vous truc xxx machin xxx euros xx bien ou peut mieux faire...